

Observatoire des clauses sociales des Grands Projets Franciliens

9 mai 2022

Déroulé

- **Prises de paroles introductives**
 - **DRIEETS**: Violaine BOYE, Cheffe de projets JOP/Grand Paris
 - **GIP Maximilien** : Benjamin GUERAUD-PINET, Vice-Président en charge du social
 - **Société du Grand Paris** : Sandrine GOURLET, Directrice des relations extérieures
 - **SNCF Réseau** : Kian GAVTACHE, Directeur Général Adjoint des grands projets
 - **RATP** : Frédéric DUPOUY, Directeur du Département Etudes générales, Développement et Territoires
 - **SOLIDEO** : Antoine DU SOUICH, Directeur de la stratégie et de l'Innovation
 - **DRIEETS** : Gaëtan RUDANT, Directeur de la DRIEETS Ile-de-France
- **Présentation de l'Observatoire des Grands Projets Franciliens**
 - Julia LADRET, chargée de mission DRIEETS et Louise VIDAL, cheffe de projets MACS
- **Signature de la convention**



maximilien
LE PORTAL DE L'ADMINISTRATION MANAGÉRIE
EN ÎLE-DE-FRANCE



RATP



I. OGPF: Présentation du projet

Historique du projet

- Signature de la Charte de Responsabilité Sociale des Entreprises par la **SGP**, la **RATP** et la **SNCF Réseau** qui a lancé la MACS – Mission d'Appui au développement des Clauses Sociales en 2016 dans le cadre du « **Grand Paris de l'Emploi et des Entreprises** » - rejoints par la **SOLIDEO** en 2018*.
- Missions de la MACS confiée par l'Etat: faciliter la mise en œuvre des clauses, coordonner les acteurs de l'insertion sur les territoires et **consolider les données relatives à l'insertion professionnelle au niveau régional**
- Portage par le **GIP Maximilien** (375 adhérents franciliens) en lien avec ses partenaires
- Un travail de consolidation ayant mené à la publication de l'**Observatoire Régional des clauses** et à l'**Observatoire des Grands Projets Franciliens**
- Un cadre légal qui vient renforcer l'usage des clauses sociales et environnementales dans la commande publique : **Loi Climat Résilience 2021**

*Charte en faveur de l'emploi et du développement des territoires adoptée en juillet 2018

Gouvernance et pilotage

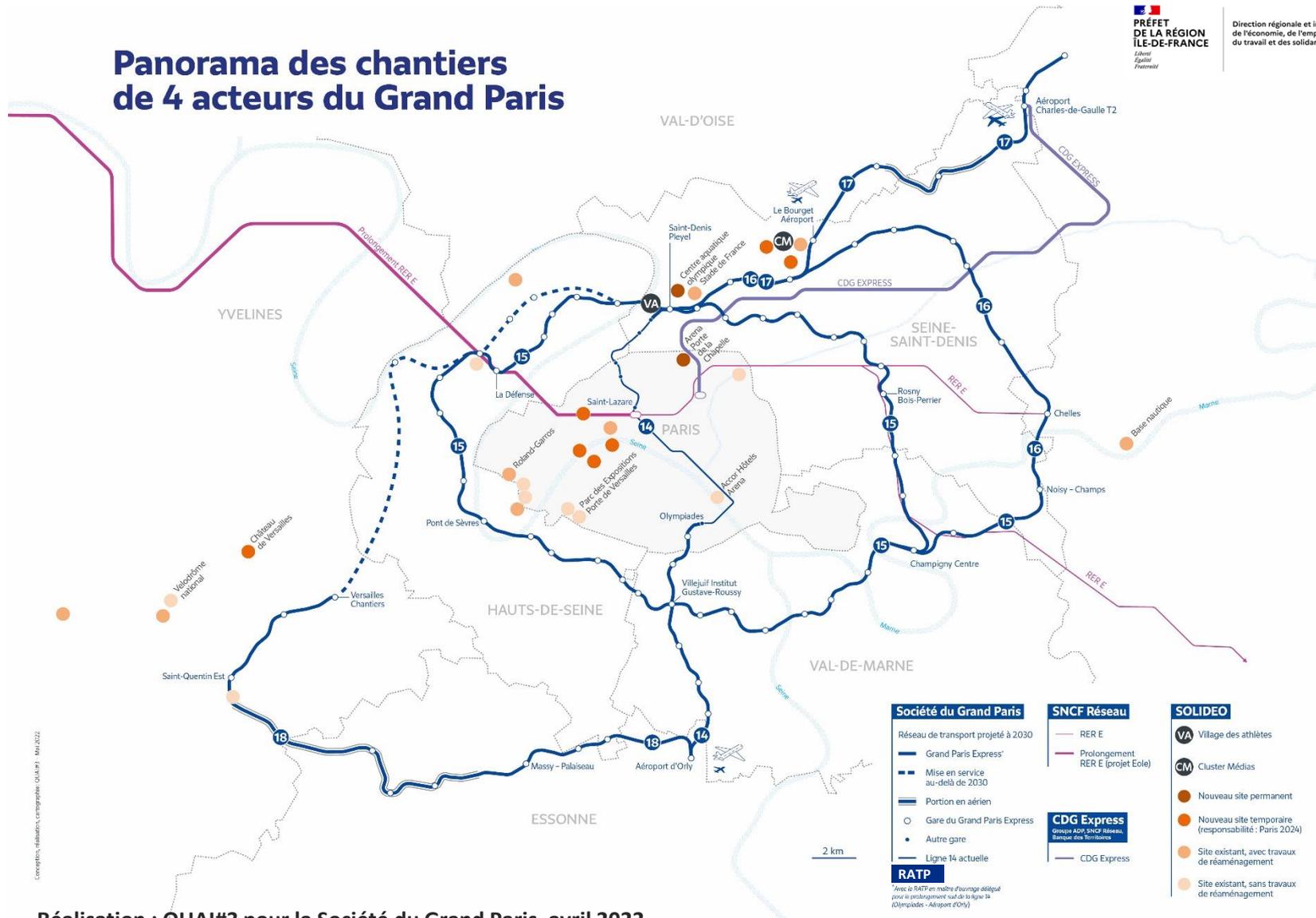
- Pilotage: **DRIETS IDF** par délégation du Préfet d'IDF
- Animation : **GIP Maximilien**
- Un projet inscrit dans la feuille de route du **Club des Grands Donneurs d'Ordre**

- Un comité de pilotage annuel avant la publication des données pour :
 - Partager les données transmises au GIP et les valider
 - Mettre en lien les données avec celles du Panorama régional
 - Définir le programme de travail à partir de l'analyse des données et une communication conjointe
 - Arrêter les ajustements nécessaires sur le format et la nature des données à transmettre

II. L'OGPF: un reflet de l'engagement en faveur de l'insertion des donneurs d'ordre sur les territoires impactés par les grands projets

Cartographie des grands projets

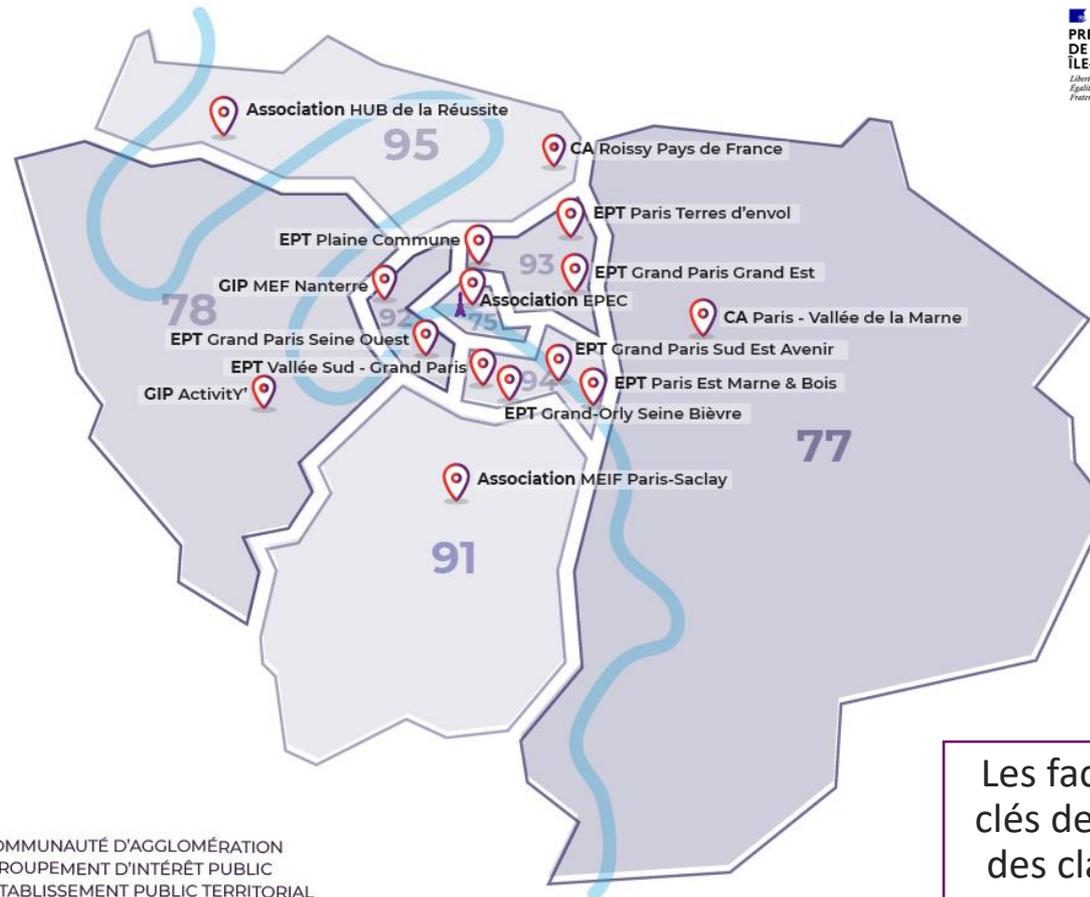
Panorama des chantiers de 4 acteurs du Grand Paris



Concepteur : Valadeo, cartographie : QUAI#3 - Mai 2022

Ancrage territorial des grands projets

STRUCTURES PORTEUSES DE FACILITATEURS CONVENTIONNÉS
AVEC UN OU PLUSIEURS DONNEURS D'ORDRE



L'ancrage territorial des grands projets se traduit par une coopération des donneurs d'ordre avec les acteurs locaux de l'insertion et de l'emploi.

Les facilitateurs, acteurs clés de la mise en œuvre des clauses d'insertion, sont portés par des structures associatives et par des collectivités selon une politique volontariste.

Typologie de publics éligibles à la clause d'insertion

Liste des publics éligibles

- Demandeurs d'emploi de longue durée
- Allocataires du revenu de solidarité active (RSA) demandeur d'emploi ou ayants droits
- Publics reconnus travailleurs handicapés, bénéficiaires de l'allocation adulte handicapé (AAH) ou de l'allocation d'invalidité (AI)
- Personnes travaillant dans les structures d'insertion par l'activité économique (IAE)
- Demandeurs d'emploi de plus de 50 ans
- Jeunes de moins de 26 ans en recherche d'emploi sans qualification
- Jeunes diplômés sortis du système scolaire justifiant d'une période d'inactivité de 6 mois depuis leur sortie du système scolaire ou de l'enseignement supérieur
- Publics reconnus réfugiés (bénéficiant de la protection internationale)
- Autres publics validés par le facilitateur provenant des partenaires emploi du territoire (Pôle emploi, Maisons de l'emploi, Plans locaux pour l'insertion et l'emploi (PLIE), Missions locales, Cap emploi ou Maisons départementales des personnes handicapées (MDPH).
- Personnes sous-main de justice
- Personnes domiciliées en Quartiers Politique de la Ville, sur le modèle du dispositif ANRU (spécificité Solideo)
- Personnes suivant un parcours d'alternant (spécificité Solideo)

III. OGPF: Présentation de l'outil et données 2019 et 2020

Méthodologie

- Des groupes de travail menés depuis 2018 pour traiter les questions techniques et juridiques de transfert de données
- Une convention de partage des données actant le transfert annuel en avril des données à N-1
- Transfert des données consolidées par les donneurs d'ordres à la MACS
- Données issues du logiciel de suivi utilisé par les facilitateurs sur les territoires impactés par les grands projets.

Présentation de l'outil

macs
OBSERVATOIRE DES GRANDS PROJETS FRANCIENS
MISSION D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES CLAUSES SOCIALES EN ÎLE-DE-FRANCE

Observatoire des Grands Projets Franciliens : Indicateurs globaux

Bonjour LouiseVidal

Contexte

Année: 2020
Indicateur: Nombre d'heures d'insertion travaillées sur la période

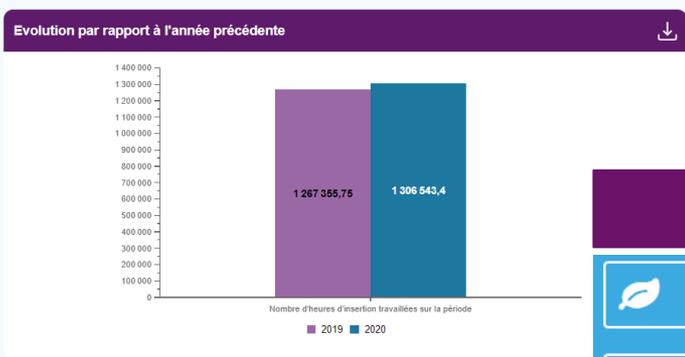
Liste des indicateurs

Nombre d'heures d'insertion travaillées sur la période

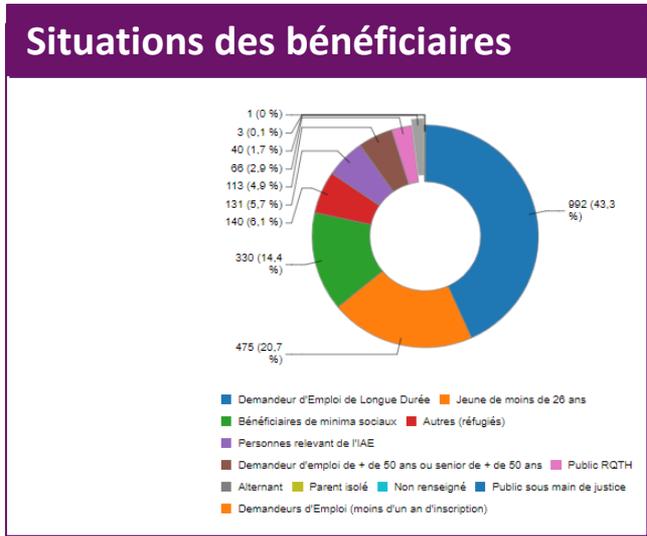
1 306 543,4

Evolution par rapport à l'année 2019

3,1 %



- ## Indicateurs
- Structure
 - Indicateurs globaux
 - Type de marchés
 - Articles des marchés
 - Entreprises
 - Profil des participants
 - Contrats de travail

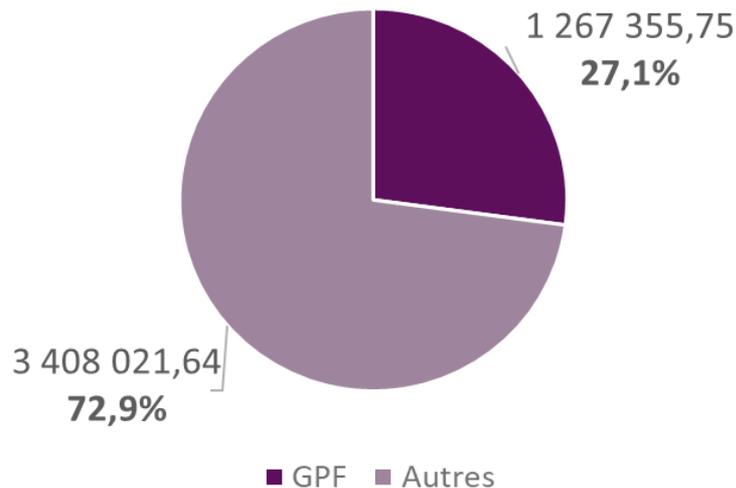


[Lien: Observatoire des grands projets franciliens](#)

Les heures d'insertion (2019 – 2020)

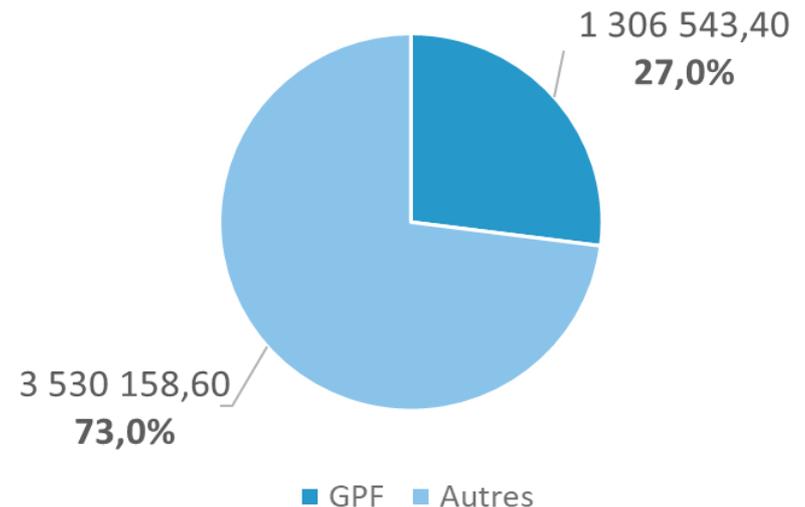
Les 4 donneurs d'ordre des Grands Projets Franciliens représentent 27%
des heures d'insertion exécutées sur la Région Ile-de-France

Répartition des heures
d'insertion en IDF en 2019



Total régional : 4 675 377 heures d'insertion

Répartition des heures
d'insertion en IDF en 2020

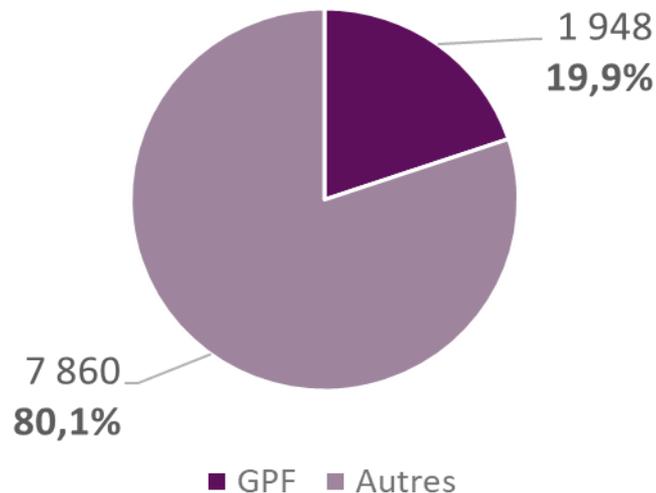


Total régional : 4 836 702 heures d'insertion

Les participants (2019 – 2020)

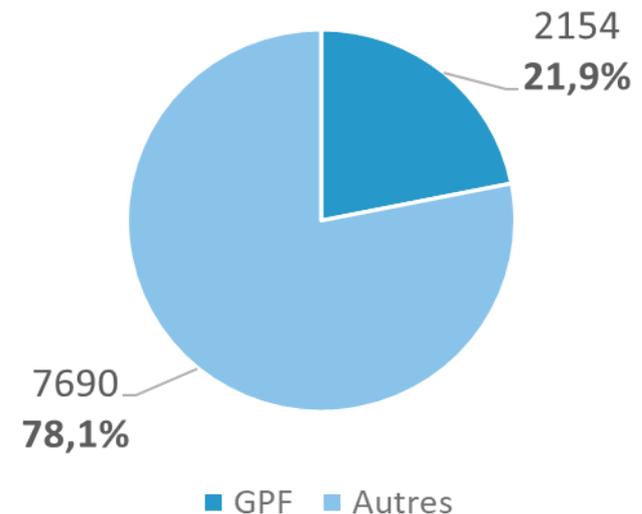
Les 4 donneurs d'ordre des Grands Projets Franciliens représentent en moyenne 20,9% des participants du dispositif sur la Région Ile-de-France

Répartition des participants
en 2019



Total régional : 9 808 participants

Répartition des participants
en 2020

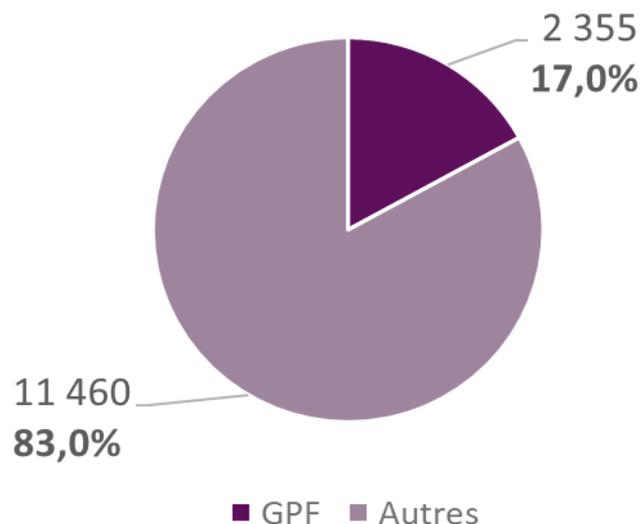


Total régional : 9 844 participants

Les contrats (2019 – 2020)

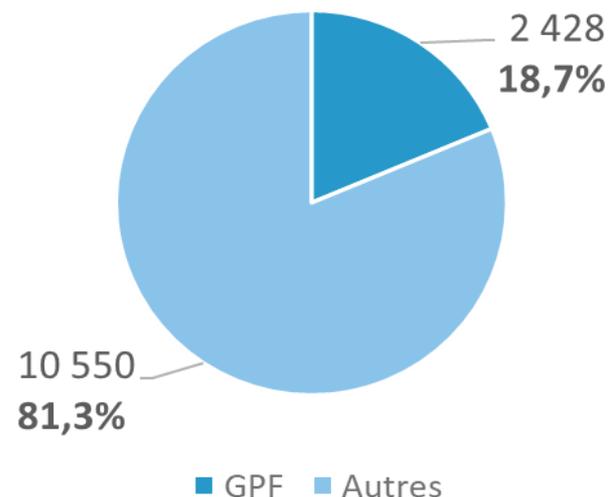
Les 4 donneurs d'ordre des Grands Projets Franciliens représentent en moyenne 17,8% des contrats générés sur la Région Ile-de-France

Répartition des contrats en
2019



Total régional : 13 815 contrats

Répartition des contrats en
2020



Total régional : 12 978 contrats

Les publics prioritaires (2020)

Les 4 donneurs d'ordre des Grands Projets Franciliens portent une attention particulière à la prise en compte des publics prioritaires

Les femmes

- **15%** de femmes dans les Grands Projets Franciliens
- Alors que les marchés sont très majoritairement des **marchés de travaux**
- Contre **14,7%** de femmes sur le total régional

Les jeunes

- **28,2%** de jeunes de moins de 26 ans dans les Grands Projets Franciliens
- Contre **27,1%** sur le total régional

Les publics QPV

- **15,6%** de publics habitants ou domiciliés en QPV dans les Grands Projets Franciliens
- Contre **16%** sur le total régional
- Les publics QPV sont encore insuffisamment identifiés dans les données

Perspectives

- Publication en ligne et ouverture au public de l'Observatoire francilien des clauses sociales et des Grands Projets:
<https://gipmaximilien.atolcd.com/pentaho/Login>
- Poursuite des travaux dans le cadre du **Club des Grands Donneurs d'Ordre** :
 1. Animation de l'Observatoire des Grands Projets Franciliens
 2. Charte commune et harmonisation des pratiques des DO
 3. Accompagnement et consolidation des parcours des bénéficiaires de la clause
 4. Renforcement de l'activité du facilitateur et structuration de l'écosystème de la clause d'insertion
 5. Réflexion autour du modèle économique de la clause d'insertion

Contacts

- **MACS - Mission d'Appui au développement des clauses sociales:**
 - Louise VIDAL, Cheffe de projets,
louise.vidal@maximilien.fr
 - Erika MAILLOT, Chargée de mission,
erika.maillot@maximilien.fr